

XXXXXXXXXX
Ministre de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris

Paris, le

Objet : Campagne « Septembre Violet » contre les certificats absurdes réclamés aux médecins généralistes

XXXXXXXXXXXX le Ministre,

Le temps médical est un sujet de préoccupation pour tous ; médecins, patients et élus. L'évolution de la démographie médicale se conjugue à l'évolution de la démographie populationnelle, dont le vieillissement nécessite la prise en charge de plus en plus de maladies chroniques, pour constituer un enjeu politique de premier plan. Dans l'intérêt commun, la raréfaction des ressources en temps médical impose aujourd'hui de lutter contre son gaspillage.

Le Collège de la Médecine Générale lance une campagne pour lutter contre les motifs administratifs sans valeur médicale qui accaparent les médecins généralistes et affectent leur disponibilité pour d'autres motifs, qui compliquent inutilement le quotidien des patients, et plus largement, dont la faible pertinence vient décrédibiliser le système qu'ils sont censés réguler.

Vous trouverez en copie de ce courrier les actions menées en parallèle auprès de :

- L'Association des Maires de France, concernant les absences en crèche, cantine scolaire, centre aéré, les activités sportives d'associations et clubs locaux, etc. ;
- France Assurances, concernant les certificats médicaux détaillés demandés de façon illégale concernant l'incapacité de travail ou l'invalidité, une annulation de voyage ou la cause de décès ;
- Le MEDEF et la CPME, concernant leur position sur les auto-déclarations d'arrêt de travail courts et absences pour enfant malade ;
- L'ensemble des médecins départementaux de PMI, concernant les certificats médicaux de soins courants en PMI ;
- L'ensemble des recteurs d'académie, concernant les certificats médicaux réclamés à tort par les établissements scolaires ;
- Les députés de la nouvelle législature de 2024.

Nous ne doutons pas que vous y serez sensible, et que vous pourrez nous aider dans cette démarche de rationalisation du temps médical.

Nous sommes persuadés que vous nous rejoindrez sur l'importance de cette démarche, et nous aiderez à recentrer le temps médical des médecins généralistes sur la valeur première qu'en attend la société, à recentrer les dépenses de l'Assurance Maladie sur les besoins réels de la solidarité sanitaire, et par là, à améliorer l'accès aux soins pour tous.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre / Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dr Michaël ROCHOY

Responsable du groupe de travail
« Certificats absurdes » du CMG



Pr Paul FRAPPÉ

Président du CMG

